

mazars

37 rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS cedex



Audit & Strategy

15 rue de la bonne rencontre
QUINCY VOISINS
77334 MEAUX cedex

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société anonyme

RCS 348 494 915 REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 351,0 M€. Les titres de participation sont valorisés au coût historique d'acquisition. A la clôture, la société évalue ses titres à leur valeur d'utilité. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est enregistrée pour le montant de cette différence.

La valeur d'utilité est déterminée à l'aide des critères détaillés dans les « Règles et méthodes comptables », adaptés aux participations évaluées : activité développée, résultats dégagés, capitaux propres et perspectives d'évolution.

Compte tenu de leur montant particulièrement significatif, des incertitudes inhérentes à certains éléments et de leur sensibilité aux prévisions de la Direction, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées et provisions pour risques qui leur sont liées constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations obtenues, nous avons mis en œuvre des diligences qui ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des données utilisées et, selon les titres concernés, à :

- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données comptables et le cas échéant les projections de flux de trésorerie de la Direction;
- vérifier l'exactitude arithmétique des valeurs d'utilité retenues par la société ;
- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note « Immobilisations financières » des « Règles et méthodes comptables » et dans la note 14 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE par l'Assemblée générale du 5 juin 2019.

Au 31 décembre 2023, le cabinet Mazars était dans la 29^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit & Strategy Révision Certification dans la 23^{ème} année, dont respectivement la 26^{ème} et la 23^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

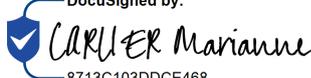
Les Commissaires aux comptes

Mazars

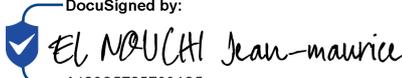
Bezannes, le 17 avril 2024

Audit & Strategy Révision Certification

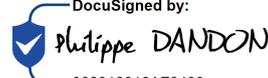
Quincy Voisins, le 17 avril 2024

DocuSigned by:

8713C103DDCE468...

Marianne
CARLIER

DocuSigned by:

A126C5F25F394C5...

Jean-Maurice
EL NOUCHI

DocuSigned by:

062312012AF2498...

Philippe
DANDON

Comptes sociaux

Compte de résultat au 31 décembre 2023

En K€	Note annexe	2023	2022
Chiffre d'affaires	1	337 755	340 307
Production stockée		-	-
Production immobilisée		111	263
Production de l'exercice		337 866	340 570
Consommation de l'exercice	2	- 324 630	- 326 709
Valeur ajoutée		13 237	13 861
Subventions d'exploitation		1 475	1 459
Impôts et taxes	3	- 463	- 535
Charges de personnel	4	- 10 251	- 9 580
Excédent brut d'exploitation		3 998	5 205
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	5	866	- 31
Dotations aux amortissements et provisions	6	- 898	- 1 560
Autres produits d'exploitation	7	274	471
Autres charges d'exploitation	8	- 990	- 343
Résultat d'exploitation		3 250	3 742
Charges et Produits financiers	9	506	45
Résultat courant avant impôts		3 755	3 787
Charges et Produits exceptionnels	10	354	420
Impôts sur les bénéfices	11	- 1 013	- 162
Résultat net comptable		3 096	4 045

Bilan au 31 décembre 2023

Actif

En K€	Note annexe	2023	2022
Immobilisations incorporelles	12	1 734	1 731
Immobilisations corporelles	13	6 562	4 917
Immobilisations financières	14	370 178	375 698
Actif immobilisé		378 473	382 345
Stocks et en-cours	15	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	16	1 261	1 313
Clients et comptes rattachés	16	66 750	74 368
Autres créances	16	171 065	184 586
Valeurs mobilières de placement	17	903	949
Disponibilités	18	4 329	3 471
Actif circulant		244 308	264 687
Comptes de régularisation	19	3 002	3 239
Total de l'actif		625 782	650 270

Passif

En K€	Note annexe	2023	2022
Capital		134 056	134 056
Primes d'émission		45 013	45 013
Réserves		29 753	29 705
Report à nouveau		74 288	77 397
Résultat de l'exercice		3 096	4 044
Subventions d'investissements		3	4
Capitaux propres	20	286 209	290 219
Provisions pour risques et charges	21	1 646	1 675
Dettes	22	337 601	357 873
Comptes de régularisation	23	326	503
Total du passif		625 782	650 270

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2023

Faits caractéristiques de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice de la Société s'est inscrit en baisse de 0,75%, à 337 755 K€ contre 340.308 K€ en 2022, cette baisse est essentiellement liée à la baisse des ventes de champagne. Les ventes de Champagne Pommery & Greno et Champagne Vranken, à l'export, représentent 59,3% des ventes de Champagnes.

Participations

Aucun changement dans les participations de la société au cours de l'exercice 2023.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement comptable ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié des règlements publiés ultérieurement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'approche par composants

Pour se conformer aux réglementations comptables régies par l'article 214-9 du nouveau PCG 2016, la Société a mis en application à compter du 1er janvier 2005, l'approche par composants pour l'inscription des immobilisations à l'actif.

Pour mémoire, la méthode rétrospective a été retenue (comme si la nouvelle méthode comptable avait toujours été appliquée) pour valoriser l'ensemble de ses immobilisations au 1er janvier 2005. L'impact de la mise en application des nouvelles règles avait été constaté directement dans les capitaux propres de la société au 31/12/2005.

A noter également qu'un amortissement dérogatoire est comptabilisé lorsque la durée réelle d'utilisation préconisée en comptabilité est supérieure à la durée d'usage admise en fiscalité comme le prévoit l'article 39 1 2° du CGI. Si au contraire, la durée réelle d'utilisation est inférieure à la durée d'usage, on réintègre fiscalement l'amortissement non admis.

Immobilisations incorporelles

Celles-ci répondent aux critères définis par l'article 211-5 du nouveau PCG 2016 . Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La société amortit sur la durée réelle d'utilisation du bien.

Frais d'établissement

Néant.

Frais de recherche et développement

En application de l'article 212-3 du nouveau PCG 2016, les coûts engagés lors de la phase de recherche sont enregistrés en charges. Les coûts engagés lors de la phase de développement sont comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Marques et modèles

Les marques acquises auprès des tiers sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition.

Fonds commercial

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

Mali de fusion

En 2014, la Transmission Universelle de Patrimoine avec la société DOURO INVEST avait généré un mali technique de 1 504 K€, comptabilisé en immobilisation incorporelle. En 2015, la Société avait également comptabilisé en immobilisation incorporelle, un mali technique de 6 477 K€ suite à la Transmission Universelle de Patrimoine avec la société CAMARGUAISE DE PARTICIPATIONS.

En 2016, en application des nouvelles règles comptables, la Société a affecté ces malis techniques aux actifs sous-jacents sur lesquels portaient ces plus-values latentes, soit à des titres de participation.

Les durées d'amortissement selon le mode linéaire sont les suivantes:

Postes	Durée
Frais de recherche et développement de marchés	3 ans
Concessions, brevets, licences et droits similaires	2 à 5 ans

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2023

Immobilisations corporelles

Dans la pratique, la Société ne décompose les éléments que si le bien a une valeur significative d'au moins 500 € et s'il représente au moins 10% du prix de revient pour un bien meuble et 1% pour un bien immeuble.

-les biens non décomposés sont évalués à leur coût d'acquisition. La base amortissable de ces biens est la base brute (sans tenir compte de la valeur résiduelle), et la durée d'amortissement est la durée réelle d'utilisation du bien.

-les biens décomposés sont évalués au prix de revient (coût d'acquisition de l'immobilisation-les rabais, remises et ristournes + les coûts de mise en état du bien + les intérêts courus sur emprunts + les frais d'acquisition de l'immobilisation) répartis en une structure amortie sur la durée d'usage, et des composants, amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Postes	Mode	Durée
Plantations	Linéaire	17 ans
Agencements	Linéaire	3 à 17 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 8 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / Dégre:	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans

La dotation aux amortissements est comptabilisée dans un compte de charges d'exploitation de dotations aux amortissements.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Les titres des filiales et participations étrangères sont valorisés au coût historique d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à l'activité développée, aux résultats dégagés, aux capitaux propres et aux perspectives d'évolution.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute en fin d'exercice une provision pour dépréciation est constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques prud'homaux constatées sont déterminées sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date d'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice; les différences d'actualisation sont portées en écart de conversion.

Charges à répartir

Ce poste ne comprend que les frais d'émission des emprunts.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2023

Actions propres

Figurent au poste Valeurs Mobilières de Placement, les actions Vranken-Pommery Monopole détenues dans le cadre de la régulation des cours. Le résultat de ces opérations est comptabilisé en charges et produits exceptionnels. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que le cours de bourse est inférieur à la valeur nette des actions propres détenues.

Evènements post-clôture

Aucun fait marquant significatif ne s'est produit depuis la clôture.

Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2023

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	2023
Champagne	111 974	163 309	275 283
Porto	2 023	156	2 179
Vins de Provence et de Camargue	4 672	4 522	9 194
Autres	662	1 396	2 058
Ventes de marchandises	119 331	169 383	288 714
Prestations de services intra-groupe	47 070	941	48 010
Autres	968	63	1 031
Prestations de services et autres	48 038	1 004	49 041
Chiffre d'affaires	167 369	170 386	337 755

Variation du chiffre d'affaires en K€	2023	2022	Variation
Champagne	275 283	279 176	- 3 894
Porto	2 179	2 489	- 310
Vins de Provence et de Camargue	9 194	9 895	- 701
Autres	2 058	1 784	274
Ventes de marchandises	288 714	293 344	- 4 630
Prestations de services intra-groupe	48 010	45 637	2 373
Autres	1 031	1 327	- 296
Total des prestations de services et autres	49 041	46 964	2 077
Chiffre d'affaires	337 755	340 308	- 2 553

Le chiffre d'affaires de l'exercice de la Société s'est inscrit en baisse de 0,75%, à 337 755 K€ contre 340 308 K€ en 2022.

Note 2. Consommation de l'exercice

En K€	2023	2022
Achats	266 908	271 134
Variations de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	57 722	55 575
Total	324 630	326 709

Note 3. Impôts et taxes

En K€	2023	2022
Impôts et taxes sur rémunérations	243	302
CET et taxe foncière	83	173
Contribution sociale de solidarité	101	37
Autres impôts et taxes	36	23
Total	463	535

Note 4. Charges de personnel

En K€	2023	2022
Salaires & traitements	6 894	6 481
Charges sociales	2 996	2 762
Intéressement des salariés	361	337
Total	10 251	9 580

Note 5. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

En K€	2023	2022
Reprise de provisions - Créances douteuses *	797	271
Transfert de charges d'exploitation **	- 162	- 358
Transfert de charges de personnel	230	56
Total	866	- 31

* Depuis 2019, la Société reprend les provisions constituées sur des créances litigieuses antérieures à 5 ans et parallèlement comptabilise ces créances en irrécouvrable du fait de leur ancienneté (cf note 8).

** En 2023, le poste transfert de charges d'exploitation est essentiellement impacté par des reprises de charges portant sur des projets futurs (162 K€).

Note 6. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	2023	2022
Immobilisations	474	509
Charges à étaler	138	209
Amortissements	611	718
Stocks	-	-
Créances	106	105
Risques & Charges *	181	737
Provisions	287	842
Total	898	1 560

* Les dotations pour risques et charges sont afférentes aux écarts de conversion actif.

Note 7. Autres produits d'exploitation

En K€	2023	2022
Indemnités Assurance Crédit Clients	128	33
Refacturation crédit-bail	-	-
Différences positives de change *	120	427
Autres produits d'exploitation	26	11
Total	274	471

* Les écarts de change issues de créances et dettes commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation depuis le 01/01/2018.

Note 8. Autres charges d'exploitation

En K€	2023	2022
Charges diverses de gestion courante	118	101
Achats crédit-bail	-	-
Différences négatives de change	652	208
Créances irrécouvrables	220	34
Total	990	343

Note 9. Charges & produits financiers

Produits financiers en K€	2023	2022
Produits financiers de participations	3 949	660
Autres intérêts et produits assimilés *	7 570	8 030
Reprises financières sur amortissements et provisions **	1 099	1 274
Différences positives de change	118	217
Autres produits financiers	325	325
Total	13 061	10 506

* Les autres intérêts et produits assimilés sont essentiellement composés des intérêts des comptes courants groupe (5 618 K€, contre 6 280 K€ en 2022) et de refacturation groupe (1 943 K€, contre 1 749 K€ en 2022)

** Dont 880 K€ de reprises de provisions pour risques de change relatives aux écarts de conversion de 2022. La reprise de provisions sur les titres s'élève à 208 k€ contre 578 k€ en 2022.

Charges financières en K€	2023	2022
Dotations financières aux amortissements et provisions *	1 409	913
Intérêts et charges assimilés	11 021	9 352
Différences négatives de change	126	195
Autres charges financières	-	-
Total	12 556	10 460

Les dotations financières sont essentiellement composées de provisions pour risques de change (1 380 K€, contre 880 K€ en 2022) et de provision sur les risques financiers des VMP (28 K€, contre 33€ en 2022).

* Depuis 2020, il n'y a plus d'instrument financier

Note 10. Charges & produits exceptionnels

Produits exceptionnels en K€	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion *	66	110
Produits de cessions d'éléments d'actif **	745	987
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3	2
Reprise sur provisions et transferts de charges	9	57
Total	823	1 156

Charges exceptionnelles en K€	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion ***	101	458
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés ****	332	245
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	36	9
Total	469	736

* Les produits exceptionnels sur opérations de gestion de 2023 sont essentiellement composés de litige sur les salaires (55 K€) et de refacturation groupe (7 K€).

** Les produits de cessions d'éléments d'actif de 2023 correspondent principalement à une cession de mobilier (745 K€).

*** Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion comprennent principalement des pénalités 37 k€ et de litiges sur les salariés pour 57 k€.

**** Les valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés de 2023 sont composées de la cession de mobilier (332 K€).

Note 11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (hors effets liés à l'intégration fiscale)

Ventilation en droit habituel en K€		2023	2022
Résultat courant	Avant Impôt	3 755	3 786
	Impôt	- 137	- 64
	Après Impôt	3 892	3 850
<i>Dont dividendes reçus</i>		3 874	527
Résultat exceptionnel	Avant Impôt	354	420
	Impôt	-	-
	Après Impôt	354	420
Résultat comptable	Avant Impôt	4 109	4 206
<i>Régularisations diverses</i>		-	-
		4 109	4 206
		Impôt *	- 137 - 64
		Impôt VPDO	-
<i>Régularisations diverses</i>		-	-
		- 137 - 64	
Après Impôt		4 246	4 270

* Crédits d'impôts compris

Depuis l'exercice 1999, la S.A. VRANKEN-POMMERY MONOPOLE est la société mère du groupe intégré fiscalement constitué par les filiales françaises. La convention d'intégration fixe les modalités de répartition de la charge d'impôt entre les sociétés membres du périmètre de la manière suivante :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration ;
- les économies d'impôt réalisées par le groupe intégré sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice .

En 2023, la S.A. VRANKEN-POMMERY MONOPOLE en sa qualité de société mère a comptabilisé une charge globale d'impôt de 1 150 K€, crédits d'impôts inclus. La charge d'impôt propre à la Société en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 174 K€, soit une perte globale de 977 K€.

La ventilation de l'impôt ci-dessus entre le résultat courant et exceptionnel est effectuée sur la base de l'impôt propre de la Société en l'absence d'intégration.

La ventilation compte tenu de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale est :

Ventilation en droit intégré en K€		2023	2022
Résultat comptable	Avant Impôt	3 755	3 785
	Impôt	1 013	162
	Régularisations diverses	-	-
	Après Impôt	2 742	3 623

La Société présente un déficit reportable à la clôture d'un montant de 10 524 K€.

Incidences des dispositions fiscales

Dette future d'impôt en K€	Base	Impôt 25%
Accroissements :	1 561	390
Déductions diverses	1 561	
Allégements :	2 304	576
Provisions et charges à payer	1 647	
Réintégrations diverses	326	
Oeuvres d'art d'artistes vivants	331	

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes :

Liste des filiales du périmètre d'intégration fiscale	Siret	Taux de détention directe et indirecte
S.A.S. Champagne Charles LAFITTE	32 825 159 000 050	100,00%
S.A.S. HEIDSIECK & C° Monopole	33 850 904 500 047	100,00%
S.A.S. VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	33 728 091 100 120	100,00%
S.A.S. VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	31 420 812 500 067	99,84%
S.A.S. Champagne René LALLEMENT	41 529 902 300 028	99,95%
S.A.S. B.M.T. Vignobles	35 342 239 700 045	99,84%
S.C.I. Des Vignes d'Ambruyère	32 241 639 700 030	99,58%
S.C.I. Les Ansinges Montaigu	39 836 298 800 030	99,99%
S.A.S. GRANDS DOMAINES DU LITTORAL	72 204 117 500 034	96,50%
S.A.S. POMMERY	44 199 013 200 025	100,00%
S.A.S. GV COURTAGE	38 271 056 400 032	100,00%
S.C. DU PEQUIGNY	41 002 513 400 025	99,94%
S.A.S. des Vignobles VRANKEN	41 122 490 000 018	100,00%

Note 12. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2023	Acquisitions	Sorties	Virements	Au 31/12/2023
Frais de recherche et de développement	503	-	-	-	503
Frais de recherche et de développement	503	-	-	-	503
Marques, modèles	37	-	-	-	37
Logiciels	9 011	163		585	9 759
Autres droits	383	-	-	-	383
Concessions, brevets et autres droits	9 432	163	-	585	10 180
Fonds commercial	381	-	-	-	381
Autres immobilisations incorporelles	585	40	-	-	40
Total	10 901	203	-	-	11 104

Le poste fonds commercial se compose d'une clientèle acquise.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels en cours de développement (40 K€).

Amortissements en K€	Au 01/01/2023	Dotations	Diminutions	Au 31/12/2023
Frais de recherche et de développement	503	-	-	503
Concessions, brevets et autres droits	8 666	201	-	8 867
Total	9 169	201	-	9 370

Certaines marques créées sont amorties sur la durée de leur protection soit 10 ans. Les logiciels sont amortis sur 2 à 5 ans.

Note 13. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2023	Acquisitions	Sorties	Virements	Au 31/12/2023	
Plantations	27	-	-	-	27	
Agencement, aménagement constructions	1 959	90	-	79	2 127	
Matériel et outillage	152	2	-	-	154	
Installations générales	761	-	-	-	761	
Matériel de transport	339	80	-	-	419	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 796	492	818	-	4 471	
Immobilisations sur constructions en cours	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles en cours	796	1 586		-	79	2 303
Avances sur autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	
Total	8 830	2 250	818	-	0	10 262

Amortissements en K€	Au 01/01/2023	Dotations	Diminutions	Virements	Au 31/12/2023
Plantations	27	-	-	-	27
Agencement, aménagement constructions	1 560	119	-	-	1 679
Matériel et outillage	148	2	-	-	150
Installations générales	376	52	-	-	428
Matériel de transport	241	39	-	-	280
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 561	61	485	-	1 137
Total	3 914	272	485	-	3 700

Note 14. Immobilisations financières

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2023	Acquisitions	Sorties	Virements	Réévaluations	Au 31/12/2023
Titres de participations	352 703	-	-	-	-	352 703
Créances rattachées à des participations *	19 166	-	5 804	-	-	13 362
Autres titres immobilisés	5 008	40	-	-	-	5 048
Prêts & autres immobilisations financières **	743	35	9	-	-	769
Total	377 620	75	5 813	-	-	371 883

* Les créances rattachées à des participations correspondent principalement à des créances commerciales des filiales CHARBAUT AMERICA (2 622 K€), VRANKEN-POMMERY JAPAN (3 491 K€) et VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA (3 443 K€) converties au taux de clôture, soit pour un montant total de 9 556 K€.

Ces créances sont réévaluées chaque année au taux de clôture.

** Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements pour 317 K€, d'un fond de garantie de 450 K€ sur des emprunts et de prêts aux associés pour 1 K€ provenant de la T.U.P. de la société CAMARGUAISE DE PARTICIPATIONS en 2015.

Provisions en K€	Au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Titres de participations	1 923	-	218	1 705
Total	1 923	-	218	1 705

Tableau des filiales et participations

En K€	Capital *	Capitaux propres autres que le capital **	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus par la société	Valeur nette des titres détenus par la société	Prêt et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales										
SAS CHAMPAGNE CHARLES LAFITTE	10 170	2 331	100,00%	25 243	25 243	426	0	1 323	1 278	330
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	7 497	2 584	99,84%	12 301	12 301	11 436	25	3 441	1 254	1 468
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	60 673	6 833	100,00%	175 293	175 293	112 834	70 233	282 525	1 042	0
SAS HEIDSIECK & C° MONOPOLE	7 000	1 996	100,00%	7 318	7 318	428	0	0	1 285	47
SAS POMMERY	10 125	3 391	100,00%	13 300	13 300	9 523	0	4 544	2 130	0
SAS GV COURTAGE	40	128	100,00%	763	287	66	0	229	88	112
SC DU PEQUIGNY	9	-22	99,94%	1 045	1 045	612	0	64	13	0
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL	41 280	9 647	96,50%	57 834	57 834	2 660	7 702	27 272	452	773
VRANKEN-POMMERY Deutschland & Österreich GmbH	3 725	203	100,00%	7 855	7 855	0	2 500	50 121	146	0
CHARBAUT AMERICA INC.	10 774	-1 180	100,00%	10 104	10 104	0	138	10 783	45	0
VRANKEN POMMERY BENELUX SA	2 534	2 009	99,99%	2 688	2 688	0	489	13 603	190	0
ROZES SA	15 000	8 652	99,99%	21 855	21 855	500	4 332	9 087	351	500
VRANKEN POMMERY U.K. LTD	3 550	-906	97,78%	3 476	3 476	0	35	10 025	850	0
VRANKEN POMMERY SUISSE SA	808	1 574	100,00%	730	730	0	0	4 966	166	508
QUINTA DO GRIFO	4 825	1 251	100,00%	8 227	8 227	0	1 750	1 344	94	0
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co. LTD	632	247	95,00%	908	908	0	0	6 932	65	136
VRANKEN POMMERY ITALIA SPA	640	307	100,00%	1 124	981	0	0	8 144	55	0
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD	1 437	-583	100,00%	1 447	873	0	0	4 294	127	0
Participations										
SADEVE SA***	5 137	-331	6,60%	1 117	635	0	0	1 518	6	0
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	87	156	17,57%	74	43	21	0	616	60	0
Renseignements globaux										
		38 287								
Filiales françaises (ensemble)				293 097	292 621	137 985	77 960			2 730
Filiales étrangères (ensemble)				58 414	57 697	500	9 244			1 144
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)				74	43	21	0			0
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)				1 117	635	0	0			0

* Converti au taux historique

** Convertis au taux de clôture

*** Sur la base des comptes clos au 31/12/2022

Note 15. Stocks

Néant.

Note 16. Créances

Valeurs nettes en K€	2023	2022
Avances et acomptes versés sur commandes *	1 261	1 313
Clients et comptes rattachés **	66 750	74 368
Fournisseurs et comptes rattachés	18 580	20 161
Personnel et comptes rattachés	108	133
Etat et comptes rattachés	4 263	4 174
Groupe et associés ***	142 647	156 860
Débiteurs divers ****	5 466	3 258
Autres créances diverses	171 065	184 586
Total	239 076	260 267

* Il s'agit essentiellement d'avances sur des budgets publi-promotionnels faites à des clients importants.

** dont cessions de créances déduites 52 061 65 365
 ** dont créances représentées par des effets de commerce 5 27

*** dont créances sur les filiales liées au régime d'intégration fiscale 913 1 329
 *** dont créances sur les filiales liées au régime de consolidation de TVA 2 696 2 217

**** dont fond de garantie lié aux cessions de créances clients - -
 **** dont disponibilités liées aux cessions de créances clients 1 691 200
 **** dont restrictions liées aux cessions de créances clients 168 1 333
 **** dont compte de compensation et d'ajustement lié aux cessions de créances clients 3 554 1 649

Provisions en K€	2023	2022
Clients et comptes rattachés	975	928
Instruments Financiers	-	-
Total	975	928

Les comptes clients font l'objet d'une dépréciation systématique dès lors que toutes les procédures de recouvrement sont épuisées.

Produits à recevoir en K€	2023	2022
Créances Clients		
Clients et comptes rattachés	26 606	28 743
Autres créances		
Fournisseurs, avoirs à recevoir	18 580	20 161
Personnel et comptes rattachés	105	133
Etat et comptes rattachés	247	176
Groupe et associés	-	-
Créances diverses	-	-
Disponibilités	-	-
Total	45 538	49 213

Échéance des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Note 17. Valeurs mobilières de placement

Valeurs nettes en K€	2023	2022
Actions propres	903	949
Autres valeurs mobilières de placement	-	-
Total	903	949

La société n'a plus de contrat de liquidité depuis le 31/12/2022

Note 18. Disponibilités

Valeurs nettes en K€	2023	2022
Comptes bancaires	4 329	3 471
Produits à recevoir	-	-
Total	4 329	3 471

Comptes en devises

Les disponibilités en devises (hors pays de l'union monétaire européenne) sont converties en euros sur la base du dernier cours de change. Leur montant s'élève à 1 550 K€ au 31 décembre 2023.

Note 19. Comptes de régularisation actif

Charges à étaler en K€	Au 01/01/2023	Augment.	Dotations	Changem. méthode	Au 31/12/2023
Frais émission d'emprunt	307		138	-	169
Total	307	-	138	-	169

Les frais d'émission d'emprunt sont amortis sur la durée des emprunts et la dotation fait l'objet d'une réintégration fiscale.

En K€	2023	2022
Charges constatées d'avance	1 272	1 314
D'exploitation	1 272	1 314
Financières	-	-
Écarts de conversion actif	1 561	1 618
Total	2 833	2 932

Les écarts de conversion actif ont fait l'objet d'une provision pour risques et charges au passif du bilan.

Note 20. Capitaux propres**Variation des capitaux propres**

Résultat de l'exercice en €	2023	2022
Résultat comptable	3 095 514	4 043 908
Nombre d'actions	8 937 085	8 937 085
Par action en €	0,35	0,45
Dividendes proposés	7 149 668	7 149 668
Nombre d'actions	8 937 085	8 937 085
Par action en €	0,80	0,80

Tableau des variations des capitaux propres de l'exercice	En K€
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectations	286 176
Affectation du résultat à la situation nette par l'assemblée générale	4 044
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	290 220
Variations en cours d'exercice :	
Variation du capital	-
Variation des primes liées au capital	-
Autres variations *	46
Dividendes	- 7 150
Subventions d'investissement	- 2
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant l'assemblée générale	283 114
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	- 7 106
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	- 7 106

* Cette variation correspond aux dividendes perçus sur les actions propres détenues.

Affectation du résultat 2022	En Euros
Le résultat de l'exercice précédent a été affecté comme suit :	
- report à nouveau	- 3 154 211,96
- distribution de dividendes	7 149 668,00
- Réserve légale	
- Autres réserves	48 451,96
Résultat	4 043 908,00

Notes complémentaires

Nombres d'actions successifs et variations du capital	Nombre de titres	En €uros	
		Valeur nominale des titres	Impact sur le capital
A l'ouverture de l'exercice	8 937 085	15,00	134 056 275
A la clôture de l'exercice	8 937 085	15,00	134 056 275

Titres auto-détenus	Nombre de titres
A l'ouverture de l'exercice	58 111
A la clôture de l'exercice	57 111

Composition du capital social	A l'ouverture de l'exercice	Reclas-sement	A la clôture de l'exercice	Créées pendant l'exercice	Rembours. pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 442 936	- 143	2 442 793	-	-	15
Actions à droit de vote double	6 494 149	143	6 494 292	-	-	15
Total	8 937 085	-	8 937 085	-	-	15

Note 21. Provisions pour risques et charges

Valeur en K€	2023	2022
Provisions pour pertes de changes hors groupe	-	-
Provisions pour pertes de changes groupe	1 561	1 618
Provision pour risque clients	36	9
Provision pour médaille du travail *	49	48
Total	1 646	1 675
Dotations	1 599	1 627
Reprises utilisées	2	-
Reprises non utilisées	1 627	-

*Conformément aux réglementations comptables, la provision pour médailles du travail est comptabilisée . Elle n'est plus mentionnée en engagement hors bilan.

L'évaluation des médailles du travail a été réalisée par un expert indépendant. Le taux de revalorisation retenu est de 1%.

Risque de Change :

La Société n'a plus d'instrument financier depuis le 31 décembre 2021.

Risque de Taux :

La Société n'a plus d'instrument financier depuis le 31 décembre 2020.

Note 22. Dettes

Détail des dettes en K€	2023	2022
Autres emprunts obligataires	145 000	145 000
Intérêts courus	2 682	2 682
Autres emprunts obligataires	147 682	147 682
Emprunts auprès des établissements de crédit *	35 651	36 621
Crédits de trésorerie et découverts	8 579	7 448
Intérêts courus	315	359
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 545	44 428
Groupe et associés **	20 800	29 832
Autres dettes financières diverses	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	20 800	29 832
Avances et acomptes reçus sur commandes	8	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ***	108 243	121 255
Dettes fiscales et sociales	13 020	12 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	3 302	1 935
Total	337 601	357 873

* dont Prêts Garantie par l'Etat dans le cadre la COVID 19

5644 11920

** dont dettes sur les filiales liées au régime d'intégration fiscale

2 0

** dont dettes sur les filiales liées au régime de consolidation de TVA

10 8

*** dont dettes représentées par des effets de commerce

- -

Variations du capital des emprunts en K€	Au 01/01/2023	Souscrit	Remboursé	Au 31/12/2023
Autres emprunts obligataires*	145 000	-	-	145 000
Emprunts auprès des établissements de crédit **	36 621	24 000	24 970	35 651
Crédits de trésorerie et découverts	7 448	1 131	-	8 579
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	44 069	25 131	24 970	44 230

* hors intérêts courus

** dont 5 644 K€ de PGE souscrit en 2020 dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises COVID 19

Échéances des dettes

Échéance des emprunts en K€	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Autres emprunts obligataires*	50 000	95 000	-	145 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 701	11 560	18 390	35 651
Crédits de trésorerie et découverts	8 579	-	-	8 579
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	14 280	11 560	18 390	44 230

* hors intérêts courus

Toutes les autres dettes sont à échéance à un an au plus.

Charges à payer en K€	2023	2022
Autres emprunts obligataires	2 682	2 682
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315	359
Emprunts et dettes financières divers		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 242	20 636
Dettes fiscales et sociales	1 147	1 676
Autres dettes	3 145	1 749
Total	27 531	27 102

Dettes garanties par des sûretés réelles en K€	2023	2022
Nantissement de créances professionnelles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Total	-	-

La Société n'a plus de dette garantie par des sûretés réelles depuis 2017.

Engagements donnés en K€	2023	2022
Avais et cautions (1)	87 532	84 733
Cession de créances clients	-	-
Engagement de couverture de change	-	-
Engagement de couverture de taux	-	-
Engagements crédits baux et locations longue durée	117	291
Intérêts sur emprunts non échus	16 442	14 648
Engagements en matière de pension et frais médicaux	2 433	2 336
<i>(1) dont engagements intragroupes</i>	<i>87 532</i>	<i>84 733</i>

Les principaux paramètres 2023 pour l'évaluation actuarielle de ces engagements sont :

Age du départ à la retraite	67 ans (67 ans pour les Cadres et l'Age Taux plein (basé sur la Loi Fillon) pour les Non Cadres au 31 décembre
Taux de revalorisation des salaires	2,00%
Taux de revalorisation des cotisations médicales	1,50%
Taux de charges sociales	46,14%
Taux d'actualisation	3,20%

Ces paramètres ont été définis à partir de recommandations d'un expert indépendant.

Engagements reçus en K€	2023	2022
Sûreté réelle (1)	5 181	5 220
Clause de retour à meilleur fortune (1)	8 470	8 612
Prêts garantis par l'Etat	5 080	13 500
Total	18 730	27 332
<i>(1) dont engagements intragroupes</i>	<i>8 470</i>	<i>8 612</i>

Crédit-bail et Location longue durée**Immobilisations en crédit-bail et location longue durée (en K €)**

Immobilisations		Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Totaux
Coût d'entrée					641		641
Dotations aux amortissements	Cumul des exercices antérieurs				399		399
	De l'exercice				87		87
	Totaux	-	-	-	486	-	486
Valeur nette		-	-	-	155	-	155

Engagements de crédit-bail et location longue durée (en K €)

Redevances		Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Totaux
Payées	Cumuls des exercices antérieurs				405		405
	De l'exercice				143		143
	Totaux	-	-	-	548	-	548
Restant à payer	à un an au plus				105		105
	à plus d'un an et cinq ans au plus				12		12
	à plus de cinq ans				-		-
	Totaux	-	-	-	117	-	117
Valeur résiduelle	à un an au plus				-		-
	à plus d'un an et cinq ans au plus				-		-
	à plus de cinq ans				-		-
	Totaux	-	-	-	-	-	-
Montant pris en charges dans l'exercice					143		143

Note 23. Comptes de régularisation passif

En K€	2023	2022
Produits constatés d'avance	-	-
Ecarts de conversion passif	326	503
Total	326	503

Note 24. Autres informations

Ventilation de l'effectif moyen par catégories *	2023	2022
CADRES	76	76
AGENTS DE MAITRISE	18	19
EMPLOYES	16	13
OUVRIERS	2	3
Total	113	110

* Hors Alternants

Note 25. Rémunérations des organes d'administration et de direction

En €	Organe d'Administration	Organe de Direction	Total
Rémunérations allouées au titre d'un mandat social		40 500	40 500
Rémunérations de l'activité des administrateurs		90 000	90 000
Engagements de retraite		-	-
Avances et crédits alloués		-	-

Note 26. Identité de la société consolidante

La société Vranken-Pommery Monopole est la société mère du groupe Vranken-Pommery Monopole et à ce titre, est l'entité consolidante.

Note 27. Honoraires des commissaires aux comptes

En €	2023	
	Mazars	Audit & Stratégie
Honoraires relatifs à la mission de certification	175 394	91 492
Honoraires relatifs à d'autres prestations	13 658	4 945
Total	189 052	96 437

Note 28. Information sur les postes concernant les entreprises liées

En K€	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	Postes	Liées
Participations (valeur brute)	-	351 511
Créances rattachées à des participations	-	13 362
Dépôts	210	68
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 068	60 534
Autres créances	35	160 853
Emprunts et dettes financières divers	43	20 733
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	757	83 698
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	2 922
Produits de participation	-	3 949
Autres produits financiers	1	7 561
Charges financières	115	1 853

Note 29. Parties liées

Les principales transactions significatives réalisées avec les parties liées sont réputées conclues aux conditions normales de marché.